

## **Soutien du CERI - Concours CNRS 2019**

Les candidat.es au concours CNRS 2019 (sections 36 et 40) sollicitant le soutien du Centre de recherches Internationales sont invité.es à nous adresser leurs demandes **avant le 3 décembre 2018 dernier délai.**

Les dossiers devront comporter les pièces suivantes :

- le projet de recherche présenté au CNRS (il peut s'agir d'une version provisoire selon l'avancement de sa rédaction)
- un Curriculum Vitae
- le rapport de soutenance de thèse.
- une lettre de motivation expliquant le choix du CERI

Merci de les envoyer, par courriel uniquement, à Ewa Kulesza, directrice exécutive du CERI (ewa.kulesza@sciencespo.fr), avec copie à Nadia Alexici (nadia.alexici@sciencespo.fr).

Tous les dossiers reçus seront transmis aux membres du Conseil d'unité du CERI qui les examinera et se prononcera le 19 décembre 2018.

Les candidat.es soutenu.es par le laboratoire recevront une lettre du directeur du CERI, Alain Dieckhoff, les informant de la décision prise.